



GROUPES DE CONSULTATION DE DESIGNERS ET D'ARCHITECTES

SYNTHÈSE DU COMPTE-RENDU

**PRÉSENTÉ AU
BUREAU DU DESIGN DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

23 mars 2020

Crédits

Équipe de projet de l'INM

Julie Caron-Malenfant / directrice générale, direction de projet et animation

Fahim Chaque / agent de projet, inscriptions, relations avec les participants et accueil

Francis Huot / chargé de projet, publications et contenus, prise de notes et production du compte-rendu

Jessica Perrin / chargée de projet, production de la synthèse

Équipe de projet du Bureau du design de la Ville de Montréal

Sylvie Champeau / conseillère en analyse et contrôle de gestion, chargée de projet

Marie-Josée Lacroix / commissaire au design et chef d'équipe

À propos de l'INM

L'INM est une organisation indépendante et non partisane qui a pour ambition d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique.

L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'équipe de l'INM est animée par la conviction que la participation citoyenne renforce la démocratie.

Pour nous joindre

5605, avenue de Gaspé, bur. 404
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999

Télécopieur : 514 934-6330

Courriel : inm@inm.qc.ca

www.inm.qc.ca



INTRODUCTION

Mise en contexte

La Ville de Montréal a le souci de faire des designers et des architectes des alliés de la transition écologique et sociale de Montréal. Dans cette optique, le Bureau du design a consulté une trentaine de designers et d'architectes afin d'approfondir :

- l'enjeu du développement durable et de la transition écologique pour les architectes et les designers;
- la reconnaissance du travail des architectes et designers;
- la croissance et le développement des affaires des acteurs de l'écosystème de l'industrie du design et de l'architecture.

Pour ce faire, deux groupes de consultation ont été formés.

1. Groupe de consultation 1 : designers et architectes constituant une entreprise individuelle (travail autonome, consultation) ou à l'emploi d'une entreprise établie sur l'île de Montréal. Un total de 16 personnes étaient présentes.
2. Groupe de consultation 2 : membres de la direction d'entreprises de design ou d'architecture établies sur l'île de Montréal. Un total de 17 personnes étaient présentes.

Ce document présente la synthèse des discussions de ces deux groupes.

SYNTHÈSE DES GROUPES DE DISCUSSION

Reconnaissance et connaissance de votre travail, de votre profession

La majorité des professionnels rencontrés ont fait part des perceptions limitées ou erronées des services qu'ils offrent et qui gagneraient à être mieux connus et exploités. Les architectes ont la capacité de livrer des projets complets et intégrés au milieu avec des équipes multidisciplinaires. Les designers proposent des services-conseils en gestion de projet auprès des entreprises privées et publiques, des services de design d'intérieur pour le secteur public et ils ont des compétences techniques. Enfin, les expertises scientifique et technologique de ces professionnels vont au-delà de l'exécution d'un plan ou d'une idée avec une dimension créative non négligeable.

L'ensemble des professionnels s'accordent à dire que leur contribution en amont des projets pourrait leur permettre de mieux saisir les enjeux des mandats et ainsi améliorer la qualité du projet et même diminuer les coûts et les délais. Qui plus est, la délégation de plus de responsabilités dans la gestion de projets pourrait favoriser le développement de projets intégrant toutes les disciplines du design et de l'architecture.

Plusieurs difficultés sont rencontrées par les groupes de professionnels et les dirigeants d'entreprises, notamment le manque de cohérence des projets fragmentés, l'approche morcelée des donneurs d'ouvrage, la sous-estimation des efforts nécessaires pour accomplir certaines tâches, les limitations pour les travailleurs autonomes qui aimeraient répondre à certains appels d'offres publics, la non-reconnaissance des professions des designers urbains, graphiques et d'intérieur, le traitement inégal entre l'aménagement du paysage et les projets de construction et la négligence du design signalétique, ce qui empêche le développement d'une approche intégrée.

Selon plusieurs participants, l'absence de reconnaissance limite le fait de pouvoir soumissionner sur des appels d'offres. De plus, le travail sur des projets génériques et des honoraires non proportionnels au travail effectué inhibent la créativité, diminuent la qualité, mènent à de l'épuisement professionnel et à des départs, encouragent la médiocrité et mènent à la dévaluation du statut du professionnel et de son travail. Enfin, le nivelage général de la production, la sectorisation des mandats par discipline et l'insuffisance des budgets causent une perte de revenus, un manque de temps et de ressources, ainsi qu'une banalisation des projets. Cela contribue à davantage de pollution, au gaspillage des ressources et à la diminution de la confiance envers les entrepreneurs.

La forme de reconnaissance la plus valorisée provient des pairs et de la communauté du design et de l'architecture ainsi que des clients. On souhaite des clients satisfaits, des résultats tangibles, de la visibilité et des ventes.

La responsabilité de mieux faire connaître et reconnaître le travail, les services et les professions du design et de l'architecture revient autant aux individus qu'à des groupes ou des organisations privées et publiques. Les ordres, les associations professionnelles, les médias, les établissements d'enseignements, les villes et les organismes gouvernementaux sont cités par les deux groupes de travail, tout comme les professionnels eux-mêmes et leurs pairs. Selon le premier groupe, le Bureau du design devrait jouer un rôle actif pour faire reconnaître le travail des professionnels. Le second groupe inclut également les utilisateurs (de services de design industriel) ainsi que les chefs d'entreprises, et cible particulièrement les CCU pour une meilleure compréhension des enjeux, ainsi que les décideurs publics, pour instaurer des politiques exemplaires.

Plusieurs initiatives pourraient concrètement, et de façon pérenne et structurante contribuer à faire évoluer la reconnaissance du travail, de la profession et des disciplines du design et de l'architecture. Deux initiatives font consensus: les concours avec prix du public et les festivals de rue. Le premier groupe aborde la mise en valeur des projets à travers des publications, des expositions, des plateformes événementielles et des portails web. Il propose d'avoir plus de représentants dans les structures gouvernementales. Le second groupe propose de rédiger une charte officielle qui entraînerait une adhésion des décideurs publics et du reste de l'industrie. On souhaiterait modifier la réglementation, former davantage les élus et les chargés de projets, uniformiser les diplômes et créer une commission pour faire des études et des suivis de projets.

D'autres préoccupations en lien avec ce thème ont été abordées. Le groupe formé de travailleurs autonomes et de professionnels invite le Bureau de design à faire la promotion de leurs services. Il souhaite que des mesures soient mises en œuvre pour favoriser la collaboration entre travailleurs autonomes et encourager la formation de consortiums.

Le second groupe s'est exprimé sur la tension existante entre protection du champ de pratique et collaboration, intégration, et respect des sensibilités de chacun. Il indique la nécessité de favoriser la multidisciplinarité, la collaboration entre firmes et l'innovation qui en découle. Cela dépend du client, qui doit être ouvert, et de la structure du projet, qui doit permettre cette collaboration.

Développement durable et transition écologique

En ce qui a trait à ce qui a changé au cours des cinq dernières années, le groupe formé de travailleurs autonomes et de professionnels a mentionné que les déplacements sont moins fréquents. La technologie permet également de travailler en dehors d'un espace de bureau et de réduire les impressions. En termes de production, de construction ou de fabrication, la définition des priorités a changé, notamment pour inclure le développement durable. Les matériaux écologiques sont accessibles et utilisés.

Le développement durable et la transition écologique sont des enjeux majeurs pour les designers et les architectes. Plusieurs éléments sont revenus dans les deux groupes. Le développement durable devrait être un principe intrinsèque à la conception et il manque une réglementation à cet effet, des prises de décisions claires et des incitatifs pour des projets éco responsables. Dans la pratique, améliorer les procédés de fabrication, la gestion de l'eau, et la préservation du patrimoine bâti sont essentiels pour la transition écologique. Cependant, rien ne contraint les donneurs d'ouvrage à avoir recours aux designers et aux architectes dans les projets ou les clients dans le choix des matériaux. Le résultat est qu'il est difficile de chiffrer les effets d'un projet plus éco responsable et que cela fait appel à la formation des intervenants, sur les potentiels et les solutions possibles. Pour le deuxième groupe, il y a un manque de compréhension des enjeux de durabilité.

Les deux groupes ont abordé des enjeux particuliers à Montréal, pour lesquels ils se sentent concernés ou interpellés en tant que professionnels. Le premier groupe met de l'avant des préoccupations comportementales à l'échelle individuelle et collective où l'abondance d'espace, de ressources premières et d'énergie ralentit l'adoption de pratiques et de modes de vie plus éco responsables, tout comme le manque d'incitatifs et d'exigences selon l'envergure des projets. Il aborde également des enjeux en matière de mobilité, tels que la nécessité de développer des réseaux efficaces de transport public de manière à ce qu'ils encouragent une meilleure occupation du territoire et une réduction de la place de la voiture dans la ville.

En termes d'enjeu particulier à Montréal, le second groupe met de l'avant le manque de vision et de coordination de la part de la Ville concernant la gestion des projets immobiliers où la Ville devrait davantage œuvrer comme promoteur, des projets de logements sociaux, des milieux naturels et de l'eau, au bénéfice de la biodiversité et de la qualité des espaces publics, où la Ville devrait privilégier les espaces verts.

Enfin, les participants des deux groupes ont listé des enjeux en lien avec l'aménagement du territoire, tels que l'étalement urbain, la santé publique, la sécurité des piétons et le partage de la route, la valorisation du patrimoine bâti, la destruction des quartiers, le verdissement, l'accès au logement abordable, la sécurité alimentaire, la composante hivernale, l'augmentation des diverses fonctions des espaces publics et enfin, la gestion des déchets et le recyclage.

À la question, quels sont les professionnels généralement moins proactifs, voire réfractaires, lorsqu'il s'agit de trouver des solutions, d'investir ou de poser des gestes concrets pour l'environnement, les deux groupes s'accordent pour dire que les décideurs publics sont les acteurs les moins proactifs. Quant aux clients privés, certains suivent les règles du marché, d'autres ne sont pas prêts à payer la différence à l'achat même si le coût global sur la durée de vie devient moins élevé. Les deux groupes ajoutent que les honoraires jouent un rôle important: les ingénieurs établissent leurs honoraires d'une manière standardisée qui ne permet pas l'innovation, tandis que les designers et architectes renoncent à le faire par manque de temps.

La Ville de Montréal pourrait mettre davantage à contribution l'expertise, le talent et le savoir-faire des designers et des architectes pour accélérer sa transition écologique et s'assurer d'un réel virage en faveur du développement durable par le biais de subventions, d'incitatifs, de plateformes de promotion, de fonds dédiés aux projets expérimentaux. Le second groupe mentionne la recherche et le développement, des incitatifs à la réutilisation, du financement pour des projets de revitalisation de bâtiments historiques et une politique sur la gestion des déchets. Il ajoute l'idée de créer une agence d'urbanisme sous forme d'OBNL à économie mixte.

Les deux groupes partagent d'autres préoccupations en lien avec ce thème. Le premier fait état des avancées variables entre les villes. Le second groupe mentionne des préoccupations quant aux projets événementiels, aux problèmes liés à l'obsolescence et à la pérennité des produits, et à une préparation collective pour les urgences collectives.

Croissance et développement des affaires

Les travailleurs autonomes et professionnels ont été invités à choisir une ville où ils souhaiteraient travailler ou démarrer une entreprise individuelle. De nombreux participants ont évoqué Montréal pour sa culture d'ouverture et de curiosité, parce qu'elle est connectée, compétitive, en quête d'innovation, dense, avec un large bassin de clientèle potentiel, qu'elle permet davantage la conciliation travail-vie personnelle, et qu'à Montréal et au Québec, tout est à construire (contrairement à l'Europe).

Les deux groupes abordent les offres de services publics comme principal obstacle à la croissance de leur entreprise, car leur gabarit standardisé n'offre pas d'accès aux architectes et designers indépendants et parce qu'elles offrent peu de place à l'innovation avec des critères de pointage peu inclusifs et restrictifs. De plus, la formule d'évaluation privilégie le prix le plus bas et les clauses sont abusives en termes de responsabilité. Les délais dans la prise de décisions sont pointés par le second groupe car ils ralentissent le processus, tout comme la non compensation des honoraires pour les firmes si des délais sont occasionnés sur le plan de la gestion de projets.

Ceci pose un défi pour les petites entreprises qui n'ont pas nécessairement les ressources pour embaucher de personnel tout comme pour l'ensemble des entreprises car le temps est plus limité pour la création. Le premier groupe ajoute à la liste des défis la concurrence étrangère, la réputation négative du monde de la construction et des entrepreneurs généraux, ce qui a des répercussions sur les architectes et les designers, les faux designers/graphistes qui font baisser les prix, la nécessité de maîtriser l'anglais et le français ainsi que les banques d'images. Le second complètera avec un manque de subventions pour la recherche et le développement en design, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, ainsi que la formation inadéquate en dessin assisté par ordinateur.

Selon les deux groupes, le développement durable et la transition écologique ne sont pas considérés comme des facteurs de croissance ou de décroissance au sein des entreprises. Pour le premier groupe, dans le cas où ils sont considérés comme facteurs de croissance, c'est parce qu'ils permettent d'embaucher et de former des spécialistes. Pour le second groupe, ils n'ont pas nécessairement d'impact.

Si les designers et les architectes souhaitent obtenir des services conseils, de l'aide ou de l'accompagnement spécifique pour développer leur entreprise ou faire évoluer leurs perspectives d'emplois, ils se tourneront naturellement vers les services des parcours PME, la Ville de Montréal, le MEI, les professionnels, les mentors et la Chambre du commerce. Si les membres de directions d'entreprises souhaitent obtenir des services-conseils, de l'aide ou de l'accompagnement dans le but de solutionner des enjeux de croissance ou de développement, ils se tourneront aussi vers la Ville de Montréal. Ils mentionnent les groupes de soutien dans le domaine environnemental, les investisseurs privés, leurs collègues, des entreprises et des personnes de confiance, leur réseau de partenaires et leur conseiller financier.

Selon le premier groupe, les perspectives d'emplois de la Ville de Montréal et plus généralement des employeurs montréalais sont limitées ou inexistantes car les projets sont complexes et les programmes mal élaborés (aucun designer d'intérieur n'est embauché).

Les contrats octroyés par la Ville de Montréal constituent une occasion de développement d'affaires pour la moitié des membres du groupe de dirigeants. Certains mentionnent que cela permet de collaborer à de grands et beaux projets avec de la visibilité. D'autres font état de la mauvaise définition des projets, de la complexité de développer une relation client à long terme (enjeux limitatifs et contraignants des appels d'offres). La moitié des participants n'a pas de mandat avec la Ville de Montréal ni de mandat public. On met en cause la formule qui ne permet pas de démontrer la valeur du travail, les clauses abusives et les délais trop longs pour acquitter les factures.

Certains dirigeants estiment que les perspectives d'emplois de la Ville de Montréal dans le domaine du design et de l'architecture par rapport au secteur privé sont bonnes. Mais les autres pensent qu'elles sont nulles, ou presque. Si les mandats sont intéressants et stimulants, il reste qu'ils sont difficiles à satisfaire (règles, honoraires).

Le second groupe pense que les designers et architectes au sein de la Ville et dans le secteur privé devraient jouer le rôle d'agents de changement (leadership structurant), de catalyseurs de projets ou de gestionnaires de projets (informés et experts).

Les membres du second groupe partagent d'autres préoccupations en lien avec ce thème, comme le fait que l'État doit donner l'exemple, qu'un bon design ajoute de la valeur au projet et que le personnel de la Ville pourrait adopter une approche différente et être plus ouvert à faire évoluer le design.

Selon le second groupe, la Ville de Montréal devrait offrir davantage de contrats de meilleure qualité aux entreprises montréalaises qui offrent des services en design et en architecture pour les aider à prospérer. Pour les autres, des secteurs d'activités qui souhaitent miser sur le design et l'architecture pour se développer, se différencier et prospérer; la Ville de Montréal pourrait les sensibiliser à la valeur ajoutée, stratégique et d'affaires d'investir dans le design de qualité.